

Chapitre 1 : Dispositions générales

Section 1 : Définitions, champ d'application et objet

Article 1 – Définitions

Dans le cadre de l'application du présent Règlement, les notions énumérées ci-après s'entendent comme suit : • **Client** : le Client défini dans le Contrat.

- **Belfius Banque** : Belfius Banque SA, dont le siège social est sis place Charles Rogier, 11 à 1210 Bruxelles, RPM Bruxelles, TVA BE 0403.201.185.
- **BelfiusWeb Card** : la carte donnant accès à BelfiusWeb.
- **BelfiusWeb** : les services visés à l'article 4.
- **Client** : la personne qui a une relation contractuelle avec la Banque et qui utilise BelfiusWeb.
- **Contrat** : le "Contrat-cadre BelfiusWeb", comprenant notamment le "Formulaire de configuration BelfiusWeb".
- **Fiche de tarif** : l'indication des prix pour l'utilisation de tous les services liés à BelfiusWeb.
- **Itsme®** : application d'identité mobile qui permet à un Utilisateur de s'authentifier afin d'accéder à BelfiusWeb et de valider des transactions. Il s'agit exclusivement de personnes non-physiques.
- **Logiciel** : toute application informatique ou tout système pour l'échange de données, décrit dans le présent Règlement.
- **Moyens d'identification** : les systèmes de protection qui doivent être utilisés par l'Utilisateur afin de sécuriser l'accès et les opérations via BelfiusWeb. Il s'agit ici de la BelfiusWeb Card et du code secret de la carte, Itsme, la carte Isabel et le code secret de la carte Isabel, ainsi que les codes variables qui sont générés par le lecteur de carte.
- **Profil d'utilisateur** : le profil choisi par le Client et/ou l'Utilisateur concernant l'utilisation de BelfiusWeb, comme déterminé dans le document "Formulaire de configuration BelfiusWeb".
- **PubliLink** : le réseau privé créé par Belfius Banque pour les clients publics belges (c.-à-d. les administrations publiques belges comme décrites dans le Règlement général des Opérations Clientèle Publique, offrant des services provenant de divers fournisseurs informatiques, centres informatiques et partenaires de Belfius Banque.
- **Règlement** : le présent Règlement BelfiusWeb.
- **Utilisateur** : toute personne physique autorisée par le Client à utiliser les services BelfiusWeb visés à l'article 4.

Article 2 - Champ d'application

Le présent Règlement définit les droits, obligations et responsabilités particulières propres à l'utilisation de BelfiusWeb, tant au niveau du Client et de l'Utilisateur que de Belfius Banque.

Les dispositions du présent Règlement s'appliquent intégralement aux documents faisant référence à la (aux) version(s) précédente(s) de BelfiusWeb.

Article 3 - Objet

Ce Règlement s'applique à la plateforme BelfiusWeb. BelfiusWeb comprend des services automatisés grâce auxquels le Client peut, dans les limites et aux conditions du présent Règlement, obtenir des données sur les produits et services de Belfius Banque et exécuter des opérations bancaires ainsi que signer électroniquement des documents.

Section 2 : Services BelfiusWeb

Article 4 – Services disponibles

4.1 BelfiusWeb donne accès à une série de services, comme la consultation des comptes de paiement et d'épargne, l'exécution d'opérations de paiement, la signature électronique de contrats, la consultation d'opérations avec carte de débit et/ou carte de déposant, extraits de compte via Papyrus, reporting (globalisé), alerting, etc. Une description détaillée de ces services peut être consultée via BelfiusWeb et via www.belfius.be.

4.2 Certains services sont optionnels. Le Client indique dans le Formulaire de configuration les services qu'il souhaite utiliser ou pas. Le Client accepte que certains services soient automatiquement activés par Belfius Banque, à moins que le Client n'ait indiqué dans le Formulaire de configuration qu'il ne souhaitait pas utiliser ces services.

4.3 Le Client accepte que certaines parties des services ne puissent pas toujours être affichées en temps réel. Le cas échéant, il est indiqué à l'écran ou dans les modes d'emploi si les informations demandées sont affichées en temps réel ou non et de quand datent spécifiquement ces informations. Belfius Banque rejette toute responsabilité pour tout préjudice découlant directement ou indirectement du contenu des écrans ou des rapports proposés (fonction d'impression, rapports PDF, etc.).

4.4 Le Client peut activer entre autres les services supplémentaires suivants au moyen du Formulaire de configuration :

- **Alerting** : la réception de messages personnalisés relatifs aux produits financiers du Client;
- **Reporting**, également connu sous "PaPyRuS";
- **App BelfiusWeb**.

4.5 La liste des Services peut être modifiée unilatéralement par Belfius Banque, à la suite des évolutions financières, commerciales et/ou technologiques.

4.6 Dans les cas où un contrat distinct a été conclu à propos de ces produits et services spécifiques (par ex. produits de placement), les conditions définies dans le présent Règlement restent entièrement d'application. En cas de contradiction, la(les) disposition(s), spécifiquement applicable(s) aux produits et services indiqués, prévaut/prévalent sur la(les) disposition(s) du présent Règlement.

4.7 Toutes les données non personnalisées fournies par le biais de BelfiusWeb le sont uniquement à titre d'information et ne constituent en aucun cas une offre, une proposition ou une incitation ou un conseil juridique, fiscal, financier ou de toute autre nature. Les informations financières mises à la disposition du Client et/ou de l'Utilisateur via BelfiusWeb proviennent généralement de Belfius Banque ou d'entreprises tierces spécialisées, qui sont jugées fiables par Belfius Banque pour l'information qu'elles fournissent. Le Client et/ou l'Utilisateur acceptent et reconnaissent que Belfius Banque a le droit à tout moment de retirer du site Internet l'information qui a été publiée sur BelfiusWeb.

4.8 Tout Utilisateur est censé avoir accès aux services de BelfiusWeb et pouvoir prendre connaissance de toutes les informations mises à disposition via ce système. Le Client peut, à l'aide du Formulaire de configuration BelfiusWeb, supprimer l'accès à certains services. Le Client reconnaît toutefois que l'accès à certains services ne peut pas être supprimé.

4.9 Belfius Banque a le droit d'adapter à tout moment l'offre de BelfiusWeb, conformément à la procédure expliquée à l'article 14.

Section 3 : Conditions d'utilisation, exigences techniques et sécurité

Article 5 – Conditions d'utilisation et exigences techniques

5.1 Belfius Banque peut à tout moment informer le Client d'une modification des caractéristiques techniques de la configuration minimale dont il doit disposer en vue du bon fonctionnement de BelfiusWeb.

5.2 Le Client désigne ou délègue une personne qui mentionne dans un Formulaire de configuration le nom de la personne (c.-à-d. l'Utilisateur) autorisée à utiliser BelfiusWeb, ainsi que les fonctions auxquelles elle aura accès.

5.3 L'accès à BelfiusWeb est subordonné aux exigences liées à l'utilisation des produits financiers correspondants. Les conditions propres à ces produits financiers restent d'application.

5.4 Les exigences techniques minimales peuvent être consultées via BelfiusWeb ou www.belfius.be. La transmission de données n'est possible qu'en tenant compte de cette configuration minimale, des protocoles de sécurité et des autres normes utilisés par Belfius Banque. Belfius Banque ne peut en aucun cas garantir le fonctionnement correct du système si le Client ne répond pas à ces exigences et normes.

Article 6 - Sécurité en cas d'accès à BelfiusWeb à l'aide de systèmes de sécurité de Belfius Banque

En cas de menaces sérieuses des systèmes (de sécurité) de Belfius Banque, celle-ci se réserve le droit d'activer une procédure de sécurité complémentaire pour les fichiers de paiement importés dans BelfiusWeb. Cette procédure implique un affichage partiel des hash codes (= codes uniques qui identifient le fichier et son contenu) lors de la réception des fichiers de paiement dans BelfiusWeb, qui doivent ensuite être complétés et confirmés par l'Utilisateur avant que les paiements ne puissent être effectués.

6.1. Système de sécurité basé sur l'utilisation d'une BelfiusWeb Card

6.1.1 Belfius Banque s'engage à fournir les efforts nécessaires pour utiliser des systèmes de sécurité qui répondent aux récents développements technologiques pour lutter contre les formes connues et détectables de virus et de fraude informatique. D'autre part, le Client et l'Utilisateur s'engagent à respecter strictement les normes, instructions et procédures telles que décrites dans le présent Règlement et sur BelfiusWeb.

6.1.2 L'Utilisateur a accès à BelfiusWeb s'il utilise ses Moyens d'identification de la manière prescrite. Les Moyens d'identification sont non seulement utilisés pour accéder au système, mais également pour signer les opérations introduites par le Client. Outre la signature des opérations, le Client peut signer des contrats, proposés via BelfiusWeb, au moyen de la carte d'identité électronique belge.

6.1.3 Les Utilisateurs sont censés avoir été informés par le Client des règles en vigueur pour l'utilisation de BelfiusWeb. Belfius Banque peut estimer qu'ils approuvent expressément les dispositions du présent Règlement par leur première utilisation de BelfiusWeb.

6.1.4 L'Utilisateur doit, à tout moment, suivre les directives qui lui sont fournies pour l'utilisation de BelfiusWeb. Il est censé prendre toutes les dispositions nécessaires afin de préserver l'intégrité et le caractère personnel et confidentiel de son code secret et de sa BelfiusWeb Card. Seuls l'Utilisateur et le Client sont intégralement responsables de l'utilisation ou de l'abus de la BelfiusWeb Card et du code secret y afférent par qui que ce soit, ainsi que du contenu des ordres signés avec ceux-ci.

6.1.5 Toutes les opérations effectuées après l'utilisation des Moyens d'identification sont censées correspondre à l'objectif de l'Utilisateur/ du Client et peuvent être exécutées comme telles par Belfius Banque, à moins que l'Utilisateur/le Client ait fait la communication dont il est question ci-après.

L'Utilisateur et le Client s'engagent à informer Belfius Banque immédiatement en cas de fraude avérée suspectée ou potentielle avec les Moyens d'identification.

Ils s'engagent à avertir immédiatement Belfius Banque par mail ou par téléphone en cas de constat de vol ou perte de la BelfiusWeb Card. Le cas échéant, cette déclaration immédiate sera confirmée par lettre. Entre-temps, Belfius Banque bloquera provisoirement le profil d'Utilisateur concerné.

6.1.6 Belfius Banque peut ultérieurement adapter unilatéralement le système de sécurité, conformément à l'article 14, si l'Utilisateur ou le Client en est préalablement informé par la banque. Dans ce cas particulier, l'Utilisateur ou le Client peut mettre un terme au contrat conformément à ce même article.

6.2 Système de sécurité sur base de l'utilisation d' Itsme®

La Banque veille à l'activation des services d' Itsme® dans BelfiusWeb. L'Utilisateur a la possibilité de se logger à BelfiusWeb et de valider des transactions, via Itsme®. L'Utilisateur a toujours la liberté d'utiliser ou non Itsme®.

Article 7 – Sécurité en cas d'accès à BelfiusWeb avec le système de sécurité d'Isabel SA (service aussi nommé BelfiusWeb via Isabel)

7.1 Si le Client ou l'Utilisateur accède à BelfiusWeb via Isabel, il utilisera les systèmes de protection d'Isabel SA, qui garantissent un niveau de sécurité identique. Le Client et/ou l'Utilisateur qui accède à BelfiusWeb via Isabel s'engage à respecter les normes, instructions et procédures imposées par Isabel SA concernant l'utilisation de ses moyens d'accès.

7.2 A partir de leur premier accès à BelfiusWeb, les Utilisateurs déclarent expressément approuver les règles imposées par Isabel SA et s'engagent à respecter ces règles.

7.3 Les Utilisateurs sont censés avoir été informés par le Client des règles en vigueur pour l'utilisation de BelfiusWeb. Belfius Banque peut estimer qu'ils approuvent expressément les dispositions du présent Règlement par leur première utilisation de BelfiusWeb.

7.4 Pour accéder à BelfiusWeb, l'Utilisateur doit s'identifier à l'aide des moyens de protection mis à disposition par Isabel SA et conformément à la procédure prescrite par Isabel SA. Les opérations pour lesquelles une signature électronique est requise doivent également être signées avec ces moyens de sécurité.

7.5 L'Utilisateur est censé respecter les règles de sécurité et les procédures établies par Isabel SA relatives à l'utilisation des moyens de sécurité mis à disposition. Seuls l'Utilisateur et le Client sont intégralement responsables de l'utilisation ou de l'abus du mot de passe par qui que ce soit, ainsi que du contenu des ordres signés avec celui-ci. L'Utilisateur et le Client déclarent avoir pris connaissance du fait que, si un tiers entre en possession de ces moyens de sécurité, il est en mesure de transmettre des ordres sans que la banque ne puisse le détecter.

7.6 Lorsque ce règlement évoque les Moyens d'identification visés à l'article 7, ceux mentionnés à l'article 6 sont également visés.

7.7 Le Client est conscient que le fait qu'il utilise le système Isabel pour avoir accès à BelfiusWeb n'implique pas que les règles éventuellement imposées par Isabel SA ne soient pas d'application.

7.8 Outre le règlement existant relatif à l'utilisation de son système de sécurité, le Client reste lié par les contrats qu'il a conclus avec Isabel SA. Section 4 : Durée, Résiliation et Preuve

Article 8 – Durée et Résiliation

8.1 Le Client demande, via le document "Formulaire de configuration BelfiusWeb", pour l'(les) Utilisateur(s) qu'il indique, un accès à durée indéterminée à BelfiusWeb.

Le Client ou Belfius Banque peut à tout moment mettre un terme au service BelfiusWeb, moyennant une notification écrite et le respect d'un délai de préavis d'un mois. Le Client peut résilier les accès d'un Utilisateur via le module administrateur dans BelfiusWeb, via un Formulaire de configuration ou par e-mail à eb-contact@belfius.be.

8.2 Le cas échéant, le Client demande, pour les Utilisateurs qu'il indique, un accès à durée indéterminée à un ou plusieurs services de BelfiusWeb. Le Client ou Belfius Banque peut chaque année mettre un terme à l'accès à ces Services de BelfiusWeb.

Cette résiliation doit être effectuée via le module administrateur dans BelfiusWeb, via un Formulaire de configuration ou par e-mail à ebcontact@belfius.be.

8.3 En cas de manquement au présent Règlement de la part du Client et/ou d'un Utilisateur, Belfius Banque peut mettre le Client en demeure par lettre recommandée. Si le Client n'a pas pris de mesures suffisantes

dans les 8 jours ouvrables suivant cette lettre, Belfius Banque peut résilier le droit d'accès du Client à BelfiusWeb ou au(x) services en question, avec effet immédiat et sans aucune forme de dédommagement.

8.4 En cas de résiliation anticipée pour quelque raison que ce soit, Belfius Banque supprimera l'accès à BelfiusWeb.

La résiliation (partielle) du Contrat n'a cependant aucune incidence sur l'exécution des ordres et transactions transmis antérieurement via BelfiusWeb.

8.5 En cas de cessation du Contrat, pour quelque raison que ce soit, le Client et l'(les) Utilisateur(s) sont tenus de restituer immédiatement à Belfius Banque tous les programmes liés à l'utilisation de BelfiusWeb.

8.6 Le Client doit informer Belfius Banque immédiatement et à l'aide d'un Formulaire de configuration approprié :

- du fait qu'un Utilisateur, pour une raison déterminée, ne fait plus partie des services du Client;
- du fait qu'un Utilisateur n'est plus autorisé par le Client à utiliser (une partie de) BelfiusWeb;
- de toute autre modification susceptible d'avoir une incidence sur BelfiusWeb.

Le Client doit envoyer ce Formulaire de configuration adapté à l'adresse e-mail suivante : eb-contact@belfius.be.

8.7 En aucun cas, la résiliation du contrat n'entraîne le remboursement d'un quelconque montant préalablement payé à Belfius Banque.

Article 9 – Preuve

9.1 Belfius Banque, le Client et l'(les) Utilisateur(s) acceptent que la BelfiusWeb Card avec le code secret, les moyens de sécurité d'Isabel SA ou toute autre forme ultérieure d'authentification forte des clients constituent des moyens d'identification satisfaisants et valables. Ils acceptent également la signature électronique de l'Utilisateur pour signer les opérations qui sont exécutées via BelfiusWeb. Si la signature électronique est acceptée par les systèmes informatiques de Belfius Banque, elle constitue la preuve valable et irréfutable de l'identité de l'Utilisateur et de son accord relatif aux ordres signés sous cette signature.

9.2 Le Client et l'(les) Utilisateur(s) marquent expressément leur accord pour l'enregistrement des opérations introduites via BelfiusWeb dans le journal de bord de la banque. Celui-ci peut être visualisé sur n'importe quel support et contient toutes les données relatives aux messages, informations et ordres échangés.

Sous réserve de preuve du contraire fournie par le Client ou l'Utilisateur, toute reproduction du journal de bord constitue une preuve valable et irréfutable de l'échange de données et du contenu des messages, informations et ordres.

9.3 Le Client et l'(les) Utilisateur(s) acceptent que les impressions d'emails et de messages envoyés par tout autre système électronique (par exemples Messages) soient considérées comme des documents écrits et aient la même force probante que des documents écrits signés manuellement.

9.4 Belfius Banque confirme toutes les opérations exécutées par l'Utilisateur par un extrait de compte, quelle que soit la manière dont celui-ci est mis à disposition.

Si le Client et/ou l'(les) Utilisateur(s) ne contestent pas le contenu des extraits de compte par écrit dans les 30 jours suivant l'envoi, la remise ou la prise de connaissance, l'extrait est considéré comme définitivement accepté et constitue une preuve pour Belfius Banque.

Section 5 : Obligations et Responsabilité

Article 10 – Obligations du Client

10.1 En complétant et en signant le Contrat, le Client reconnaît avoir pris connaissance des conditions du présent Règlement et de la fiche de tarif BelfiusWeb (dont les dernières versions sont disponibles sur le site de Belfius Banque), et les accepter.

Le Client garantit que chaque Utilisateur a pris connaissance du présent Règlement, qu'il l'accepte et le respectera.

10.2 Le Client désigne ou délègue une personne qui a la compétence pour compléter un formulaire de configuration pour chaque Utilisateur. Chaque formulaire de configuration doit mentionner le nom de la personne habilitée à utiliser BelfiusWeb, ainsi que les fonctions qui lui sont accessibles.

10.3 Le Client et l'(les) Utilisateur(s) ne peuvent ni céder ni transférer l'utilisation et les obligations de BelfiusWeb à des tiers, sauf accord préalable écrit de Belfius Banque. Belfius Banque se réserve le droit de céder ou de transférer à un tiers les droits et obligations qui découlent de BelfiusWeb.

10.4 Le Client est responsable du respect de ce Règlement par les Utilisateurs qu'il a indiqués et s'engage à prendre les mesures nécessaires à cet égard.

10.5 Le Client est directement responsable des actes des Utilisateurs qu'il a indiqués, lorsque ceux-ci utilisent les services proposés, et est responsable de l'utilisation qu'ils font de BelfiusWeb.

Article 11 – Responsabilité

11.1 Belfius Banque s'engage à prendre toute mesure nécessaire à la réparation d'une défaillance qui est liée à ses propres systèmes informatiques et qui lui est signalée.

11.2 Sauf faute grave ou intentionnelle dans le chef de Belfius Banque, cette dernière ne peut assumer aucune responsabilité relative aux conséquences directes ou indirectes :

- du mauvais fonctionnement de l'équipement du Client, de l' (des) Utilisateur(s) ou du service public de télécommunication ou de l'interruption, la cessation ou du dysfonctionnement du service à la suite de circonstances indépendantes de sa volonté.
- de la destruction ou l'endommagement de fichiers, documents ou données stockés sur les ordinateurs du Client ou de l'Utilisateur
- de l'utilisation erronée, frauduleuse ou abusive de BelfiusWeb, tant par le Client, l' (les) Utilisateur(s) que par des tiers (p. ex. utilisation abusive du code secret).
- de l'impossibilité d'accéder au service ou à la gestion des ordres à la suite d'une augmentation exceptionnelle et imprévisible du nombre de demandes d'accès au service ou du volume des ordres transmis pour exécution.

11.3 Belfius Banque se réserve le droit d'interrompre BelfiusWeb pour exécuter des travaux d'entretien et d'amélioration aux systèmes, quand elle estime que la sécurité est en danger ou pourrait l'être, ou encore en cas de fraude.

11.4 Sauf faute intentionnelle ou grave dans le chef de Belfius Banque, le Client est seul responsable de tout préjudice, direct ou indirect, matériel ou immatériel, causé à lui-même, à Belfius Banque ou à un tiers par un Utilisateur ou par toute personne autorisée ou non qui a pu utiliser BelfiusWeb et usurper la qualité de l'Utilisateur que ce soit par une utilisation abusive ou non du code secret. Le Client, l'Utilisateur et Belfius Banque sont chacun responsables de la protection de leur propre système informatique.

Section 6 : Tarification et paiement

Article 12

12.1 Les coûts du matériel et des logiciels nécessaires à l'utilisation de BelfiusWeb, les frais éventuels d'installation et de télécommunication sont intégralement à la charge du Client.

12.2 Les tarifs applicables aux Services BelfiusWeb sont décrits dans la Fiche de tarifs BelfiusWeb. Belfius Banque peut unilatéralement modifier en tout ou partie la tarification de BelfiusWeb, conformément aux règles visées à l'article 14.

12.3 Si le Client n'a pas payé à l'échéance prévue, Belfius Banque enverra une mise en demeure par lettre recommandée. Si le paiement n'est toujours pas effectué dans les huit jours qui suivent cette mise en demeure, Belfius Banque peut, avec effet immédiat, résilier le droit d'accès du Client et de l'(des) Utilisateur(s) au(x) service(s) concerné(s) de BelfiusWeb, et ce sans que des dommages et intérêts ne soient dus.

12.4 Le Client permet à Belfius Banque de débiter automatiquement son compte principal des montants dus, si Belfius Banque le désire. Belfius Banque n'est cependant pas obligée de faire usage de cette possibilité.

Section 7 : Droit applicable et tribunal compétent

Article 13

Belfius Banque se conforme au droit belge. Le droit belge est d'application au présent contrat. Il se peut néanmoins que le Client conclue certaines transactions avec des tiers via BelfiusWeb et que ces transactions soient soumises au droit étranger. Le cas échéant, Belfius Banque ne peut en aucun cas être tenue de conformer son système à l'éventuel droit étranger applicable. Le cas échéant, chaque Client doit décider individuellement, sur la base de la législation et de la réglementation s'appliquant à lui, si, et suivant quelles dispositions, il est autorisé à utiliser BelfiusWeb. Tous les litiges sont tranchés par des tribunaux belges.

Section 8 : Modification des conditions et/ou du système électronique

Article 14

La Banque peut modifier le Règlement et les services BelfiusWeb par exemple à la suite de l'introduction de nouvelles technologies, produits ou services, de (futurs) nouvelles dispositions légales ou réglementaires, des évolutions du marché ou de la position de concurrence de la Banque.

14.1. Comment les modifications sont-elles communiquées ?

La Banque communique les modifications aux Clients par message électronique dans BelfiusWeb. Dès que le Client aura été notifié des modifications, il doit informer son ou ses mandataires de ses modifications, rendant ainsi cette nouvelle version et ces modifications également opposables à son ou ses mandataires.

14.2. Quand les modifications entrent-elles en vigueur ?

Les modifications au Règlement entrent en vigueur à l'issue d'un délai de raisonnable de minimum deux (2) semaines prenant cours le lendemain de leur communication au Client.

Le délai ci-dessus ne s'applique pas si des obligations légales ou réglementaires exigent un délai différent. Le Client est réputé avoir accepté les modifications s'il n'a pas averti la Banque qu'il n'accepte pas les modifications avant la date prévue pour l'entrée en vigueur de ces modifications. Le Client qui refuse les modifications annoncées dispose du délai précité pour résilier gratuitement les services dont il dispose.

Lorsqu'une modification est favorable au Client ou consiste uniquement en l'ajout de nouveaux produits ou services, un délai d'entrée en vigueur plus court peut être prévu, voire une entrée en vigueur immédiate.

Section 9 : Protection de la vie privée

Article 15

Belfius Banque, les autres entités du groupe Belfius, ses ayants droit respectivement à titre général (après fusion, scission, apport ou autre) et à titre particulier (après cession, subrogation ou autre) et les sociétés auxquelles elle/ils est/sont liée(s) contractuellement dans le cadre de leurs activités, traitent les données à caractère personnel du Client. La protection des données à caractère personnel est définie par la loi. Le traitement peut inclure la communication ou l'échange de données entre les entités du groupe Belfius. Les objectifs visés pour le traitement des données à caractère personnel par Belfius Banque, ainsi que les droits du Client, sont exposés dans la Charte sur la vie privée. Cette charte fait partie de la relation contractuelle avec le Client et est opposable à ce dernier. Cette charte est disponible en agence et peut également être consultée sur belfius.be/privacycharter.

Section 10 : Dispositions diverses

Article 16

16.1 Le contenu et les informations échangées via BelfiusWeb, ainsi que les programmes informatiques, applications et règles d'utilisation appartiennent exclusivement à Belfius Banque. Il est interdit de les copier, reproduire, adapter, traduire, distribuer ou modifier.

16.2 Belfius Banque n'est pas responsable du contenu de sites Internet de tiers qui renvoient (via des "hyperliens") à BelfiusWeb. Belfius Banque n'est pas non plus responsable du contenu de sites Internet de tiers auxquels elle renvoie. Belfius Banque prévoit ces références uniquement à titre de service pour le Client et/ou l'Utilisateur. Le Client accepte et reconnaît que les sites Internet de tiers ne sont pas contrôlés par Belfius

Banque et accepte que Belfius Banque ne soit pas responsable des informations, quelles qu'elles soient, trouvées sur ces sites Internet.

Chapitre 2 : Dispositions concernant les services complémentaires de BelfiusWeb

Section 1 : Dispositions spéciales concernant le service Alerting

Article 17

17.1 Le service Alerting permet au Client de recevoir par voie électronique des messages personnalisés sur ses produits financiers chez Belfius Banque. L'utilisation de ce service est soumise à l'utilisation des produits financiers qui y sont liés. Les conditions spécifiques pour chacun de ces produits financiers restent d'application. La liste de ces produits peut être modifiée, compte tenu de l'évolution financière, commerciale et technologique.

17.2 La signature du Contrat par le Client entraîne l'activation automatique du service Alerting pour tous les Utilisateurs. Les messages relatifs aux comptes et aux placements ne sont toutefois accessibles qu'aux Utilisateurs qui peuvent également consulter ces produits dans le cadre du service BelfiusWeb. Les informations relatives aux crédits ne sont accessibles qu'aux Utilisateurs explicitement mentionnés à cet effet dans le Formulaire de configuration BelfiusWeb, avec indication d'un ou plusieurs numéros d'emprunteur pour lesquels leur accès est valable.

17.3 Les messages mis à la disposition du Client sont purement informatifs.

Section 2 : Dispositions spéciales concernant le service Messages

Article 18

18.1 Le service Messages permet au Client d'échanger des messages et données avec Belfius Banque, via le système de messages sécurisés. Ce système ne peut en aucun cas être utilisé par le Client et/ou l'Utilisateur pour transmettre des ordres de paiement ou des opérations de quelque nature que ce soit à Belfius Banque. Le cas échéant, Belfius Banque ne donnera pas suite aux ordres ou opérations transmis, ni n'informerait le Client et/ou l'Utilisateur de la non-exécution des ordres qu'il a transmis.

18.2 Belfius Banque consentira les efforts nécessaires pour répondre dans un délai raisonnable aux messages du Client et/ou de l'Utilisateur via le système de messages, mais Belfius Banque ne garantit en aucun cas une réponse dans un délai déterminé ou un délai jugé raisonnable par le Client et/ou l'Utilisateur.

18.3 Le Client accepte explicitement que Belfius Banque lui envoie des messages publicitaires et autres via Messages. Le cas échéant, les messages publicitaires que Belfius Banque envoie au Client et/ou à l'Utilisateur ont la durée de validité qui est mentionnée dans le message même ou sur les pages d'informations que le Client et/ou l'Utilisateur peut consulter via un lien dans le message. En l'absence de mention d'une durée de validité explicite, le message est réputé être valable pendant le mois qui suit l'envoi du message par Belfius Banque.

18.4 Les documents mis à la disposition de l'Utilisateur via Messages sont censés être intégralement opposables au Client.

Section 3 : Dispositions spéciales concernant le service App BelfiusWeb

Article 19

19.1 Le service App BelfiusWeb offre au Client la possibilité de consulter ses comptes et de signer ses transactions de paiement via une app installée sur son smartphone.

19.2 Les Utilisateurs peuvent consulter leur compte via l'app BelfiusWeb. En outre, des transactions de paiement peuvent être signées. Ces transactions doivent être introduites/importées via BelfiusWeb, Isabel ou Belfius Secure EDI. La signature est ensuite possible via l'app BelfiusWeb. Les transactions ne peuvent pas être adaptées via l'app BelfiusWeb et l'utilisation de l'app BelfiusWeb ne déroge en rien aux règles de signature applicables au compte.

La signature se fait par l'introduction d'un code PIN. Ce code PIN a été préalablement paramétré par l'Utilisateur via BelfiusWeb. L'introduction

du code PIN par l'Utilisateur constitue la validation de la transaction de paiement. Cette signature constitue la preuve valable et irréfutable de l'identité de l'Utilisateur et de son accord relatif aux ordres signés sous cette signature.

19.3 L'Utilisateur doit enregistrer son smartphone et paramétrer un code PIN via BelfiusWeb. Ce code PIN sera ensuite utilisé pour la signature des transactions, conformément à l'article 20.2 du présent Règlement.

19.4 L'Utilisateur est tenu de prendre toutes les dispositions nécessaires afin de préserver l'intégrité et le caractère personnel et confidentiel de son code secret. L'Utilisateur et le Client, et eux seuls, sont exclusivement et entièrement responsables de l'utilisation (abusive) de l'app BelfiusWeb et du code secret y afférent par qui que ce soit, ainsi que du contenu des ordres signés avec ceux-ci.

L'Utilisateur et le Client s'engagent à bloquer l'app BelfiusWeb Mobile via BelfiusWeb en cas de constat de vol ou de perte du code PIN. Ils s'engagent également, le cas échéant, à en informer immédiatement Belfius Banque.

19.5 L'app BelfiusWeb App offre à l'Utilisateur la possibilité de gérer plusieurs entités lors d'une même session. L'Utilisateur peut également rechercher des opérations dans l'historique du compte et consulter des ordres en attente (ex. date mémo, provision insuffisante, lots de domiciliations européennes).

19.6 L'Utilisateur reconnaît explicitement que Belfius Banque peut adresser des messages opérationnels au numéro de téléphone, ainsi qu'au smartphone, auxquels le service app BelfiusWeb est relié.